

Chartres, le 05 septembre 2024

**ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAINTE-MARIE CHARTRES**  
**Année scolaire 2024/2025**

L'association Sportive du Collège Sainte-Marie de Chartres propose des entraînements tout au long de l'année dans les activités suivantes : **tennis de table, tri sports collectifs, et rugby**. Ces activités sont programmées pendant la pause du midi, le mercredi en début d'après-midi ou durant le temps scolaire. Le planning complet (jours, horaires, animateurs ...) figure au verso de cette feuille. Dans certains cas, ces entraînements déboucheront sur des compétitions ayant lieu très ponctuellement le mercredi après-midi : championnats départementaux, régionaux et championnats de France.

D'autres manifestations sportives pourront également être organisées par l'AS pendant l'année scolaire :

- Des « temps forts » : **Cross du collège** (mercredi matin 16 octobre) ; **interclasses** en sports collectifs (juin) ;
- Des **compétitions de rugby** pour les élèves des sections sportives (6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>) le mercredi après-midi.

Les élèves intéressés pour participer à l'AS Tennis de table peuvent venir s'inscrire auprès de M. Philippe sous le préau lundi et jeudi de la semaine 37 de 12h à 13h. Le recrutement pour l'AS tri sports collectifs est effectué par M. Hébert et M. Denizet directement auprès des élèves. L'AS rugby s'adresse à l'ensemble des élèves de la section. Les entraînements de Tennis de table et de tri sports collectifs débiteront la semaine 38 (dès le 16 septembre 2024).

Les documents suivants seront demandés :

- **Une cotisation de 30 euros** (chèque à l'ordre de l'Association Sportive Sainte-Marie)
- **Une autorisation parentale** (exemplaire vierge fourni par le professeur EPS lors de l'inscription)

Vous remerciant par avance de votre attention,  
Sportivement

**L'équipe EPS**